



délibération n° B2024_55

du Bureau syndical

Séance du 20 décembre 2024

Dossiers de mise en valeur par la lumière
PLOUEGAT-GUERRAND

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 12
Nombre de pouvoirs : 1
Nombre de votants : 13

Le vingt décembre deux mille vingt-quatre, à dix heures, le bureau du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le treize décembre deux mille vingt-quatre s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE :

- Antoine COROLLEUR (Plourin)
- Roger TALARMAIN (Plouguin)

Secteur du CAP SIZUN :

- René SOUBEN (Mahalon)

Secteur de CROZON-CHATEAULIN :

- Xavier BOREL (Le Faou)

Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :

- Jean-Yves QUERE (Ploudaniel)

Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :

- Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay)

Secteur de MORLAIX :

- François HAMON (Saint-Martin-des-Champs)

Secteur du PAYS BIGOUDEN :

- Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé)

Secteur de QUIMPER :

- Thomas FEREC (Briec) reçu pouvoir de Hervé HERRY

Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :

- Marie-José TOULLEC (Bannalec)
- Jacques RANNOU (Rosporden)

Collège des EPCI :

- Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes)

▪ **Services du SDEF :** Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique

▪ **Excusés :** Secteur du CENTRE : Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Secteur de QUIMPER : Hervé HERRY (Ergué-Gabéric)

Est élu secrétaire de séance : Xavier BOREL

□ □ □ □

Dossiers de mise en valeur par la lumière
Délibération B2024-55a

PLOUEGAT-GUERRAND – Eglise Saint-Agapit :

Plouégat-Guérand, 1 100 habitants, fait partie du canton de Morlaix et se distingue avec son environnement naturel paisible et un patrimoine architectural riche.

L'église Saint-Agapit de Plouégat-Guérand est un bâtiment emblématique de la commune, au cœur de son patrimoine religieux. Datant du XVIII^e siècle, elle se caractérise par son architecture traditionnelle bretonne, avec un clocher légèrement incliné qui attire l'attention des visiteurs. L'édifice est construit en pierre locale, et son intérieur abrite de magnifiques éléments décoratifs, notamment des autels en bois sculpté et des vitraux qui illustrent des scènes religieuses.

L'église Saint-Agapit est un lieu de culte important pour la communauté locale, mais elle témoigne également de l'histoire et des traditions de la région.

La commune souhaite finaliser la mise en lumière de l'église, réalisée il y a quelques années. Le projet consiste à installer trois nouveaux projecteurs sur la façade afin d'optimiser la qualité de l'éclairage. Une étude électrique et un devis ont été réalisés par l'entreprise Eiffage pour proposer ce projet à la commune.

L'estimation financière du projet s'élève à environ 9 339,00 euros HT.

Le bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide une participation financière de 3 700 €.

Le 31 mars 2025

Le Président du SDEF
Antoine COROLLEUR



Le secrétaire de séance
Xavier BOREL

